

<p style="text-align: center;"><b>Procès Verbal</b> <b>Conseil d'école</b> <b>du 9 novembre 2017</b></p>
--

**Présents:**

- *Le maire ou son représentant* : Clémentine Becker.
- *Les représentants de parents d'élèves* : Sandrine Frandon, Aurélie Figuet, Angélique Garnier, Mireille Da Costa.
- *Les enseignants* : Estelle Duffour, Mélanie Martin, Laëtizia Pavaglio, Isabelle Boutonnet
- *Le DDEN* : Yves Guillaud-Lauzanne
- *Excusés* : Nathanaëlle Bessy-Chorrier (Conseil Ecole-Collège J.Brel)

**Ordre du jour:**

- 1 . Composition et rôle du conseil d'école
- 2 . Règlement intérieur de l'école
- 3 . Fonctionnement de l'école : effectifs et répartitions actuels, exercices incendie/PPMS, calendrier scolaire
- 4 . Bilan du projet d'école 2014-2017
- 5 . Activités pédagogiques programmées pour l'année 2017-2018
  - a) Sorties – rallyes – projets
  - b) Intervenants
  - c) Soutien de la CCTB, du Sou des Ecoles, de la mairie
- 6 . Temps périscolaires (garderie, cantine)
- 7 . Travaux et aménagements

**1) Composition et rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école est composé :

- de la municipalité
- des représentants de parents d'élèves (un par classe)
- du DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale
- de l' IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)
- des enseignants

La directrice de l'école préside les conseils d'école.

Peuvent assister sur invitation de la directrice ou sur proposition en fonction de l'ordre du jour :

- le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (psychologue scolaire, maître E maître G)
- la santé scolaire (infirmière et médecin scolaire)
- les ATSEM, le personnel de cantine ou toute autre personne intervenant dans le cadre scolaire.
- Fréquence : 6h par an, en 3 réunions.

**Rôle :**

Le conseil d'école sur proposition de la directrice :

- ⇒ vote le règlement intérieur de chaque école.
- ⇒ donne son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, sur :
  - ✓ les activités autour de l'école (cantine, garderie, transport scolaire)
  - ✓ la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
  - ✓ l'aménagement des locaux scolaires.
- ⇒ est informé et donne son avis sur le projet d'école, les classes de découverte ou sorties.
- ⇒ est consulté par les mairies sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- ⇒ est informé sur l'organisation des aides spécialisées, les effectifs et la composition des classes.

Le fonctionnement de chaque classe n'est pas évoqué lors des conseils d'école. Il appartient à chaque famille souhaitant évoquer un problème ou une difficulté de s'entretenir avec l'enseignant concerné.

## 2) Règlement intérieur de l'école

Le règlement de l'école est présenté dans son intégralité. Il est approuvé et sera communiqué aux familles sur le site internet de la mairie (adresse transmise par l'intermédiaire du cahier de liaison).

## 3) Fonctionnement de l'école :

### a) effectifs, répartitions

Classe	Effectif	Répartition
PS-MS	21 élèves	13 PS 8 MS
GS-CP	24 élèves +1 accueil	11 GS 13 CP
CE1-CE2	23 élèves	9CE1 (dt 1 en CP) 14 CE2
CM1-CM2	26 élèves	13 CM1 13 CM2

**Total : 94 élèves (depuis la rentrée de novembre)**

1 radiation au 20/10/17

Et 1 radiation prévue au congés de Décembre

### b) Exercices incendie/PPMS

2 exercices ont eu lieu depuis la rentrée des classes.

Le PPMS a été modifié de manière à établir deux PPMS distincts PPMS - Risques Naturels et PPMS - Attentats/Intrusions.

Les règles et les consignes restent les mêmes qu'initialement convenues et données.

Le signal d'alarme doit être également distinct en cas d'Attentats/Intrusion. L'adjointe aux affaires scolaires prend note de la demande.

### c) Calendrier scolaire

Une modification a été apportée au calendrier scolaire : le vendredi 11 mai ne sera pas travaillé (pont de l'Ascension) et les cours seront rattrapés le mercredi 04 avril toute la journée.

## 4) Bilan du projet d'école 2014-2017, à partir des 4 axes de travail :

### ⇒ **Axe 1 : l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

Le bilan expose les 3 objectifs suivants :

- améliorer la résolution de problèmes mathématiques (rallyes mathématiques – démarche de recherche) - objectif atteint : élèves davantage dans la recherche, plus grande motivation des élèves, travail en tutorat plus efficace ;
- améliorer la compréhension en lecture (« Je lis, je comprends » de Goigoux, du CE1 au CM2, lecture « fluence », lectures plaisir) - objectif atteint : les marques morphosyntaxiques sont repérés plus rapidement ; l'outil « Fluence » améliore la vitesse de lecture ;
- développer l'écrit en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire - objectif partiellement atteint : amélioration de l'orthographe dans les dictées de phrases et de textes, mais moins en production d'écrit. Il faudrait privilégier la fréquence d'activités en production d'écrits et un travail à l'oral pour enrichir les productions.

### ⇒ **Axe 2 : l'éducation culturelle, artistique, sportive et humaniste.**

- Les élèves ont enrichi leur culture cinématographique (Ecole et cinéma 4 films/an), artistique (1 jour - 1 œuvre en cycle 3) et musicale (spectacles divers + 16 séances/an avec un professeur de musique) ;
- Le travail avec des intervenants spécialisés en handball (club de Beaurepaire), en rugby (US Beaurepaire Rugby) et en natation (piscine de Beaurepaire) a permis l'ouverture sur les disciplines sportives. En natation, le nombre de séances durant la scolarité en élémentaire a été augmenté (3 cycles de 8-

10 séances minimum). Les enseignantes souhaitaient mettre en place un courseton mais ce projet n'a pas abouti durant les 3 années.

- c) La dimension humaniste a été mise en avant également : 3 classes ont pu partir en sortie scolaire durant 1 semaine, des projets avec des partenaires comme le SICTOM (tri des déchets), l'AGEDEN (économie d'énergie), le SDIS de Beaurepaire (visite de la caserne, découverte des différents véhicules, exercices incendie en lien avec les pompiers, apprendre à porter secours...), Prévention Maif (exposition sur les risques de la vie courante), l'Association Prévention routière 38 (piste routière, préparation à l'APER) et la Mairie (Armistice du 11 Novembre) ont été proposés aux élèves.

⇒ **Axe 3 : la réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers**

La mise en place des **groupes de besoins** (travail en autonomie et tâches plus complexes pour les élèves qui avancent / travail avec l'enseignant pour remédier ou consolider une notion pour les élèves dont la compétence n'est pas acquise) permet aux enseignants de gérer l'hétérogénéité des élèves. A cela s'ajoutent **les séances d'APC**, **le tutorat en classe** (l'aide d'un élève par un autre élève), **le décroisement** (regroupement régulier d'un groupe d'élèves dans une autre classe pour une activité donnée), **l'intervention des enseignants du RASED** (Maîtresse E et Psychologue scolaire), **la mise en place de PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative).

Le bilan effectué montre que les groupes de besoin, le tutorat et les décroissements fonctionnent bien. Les APC permettent d'accorder un temps privilégié (en petit groupe) pour les élèves qui en ont besoin. Les enseignants remarquent qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir l'estime de soi chez certains élèves et qu'il faudrait avoir davantage d'outils permettant de mettre en avant les progrès, l'évolution de chacun (graphiques...).

La directrice rajoute qu'un bon suivi médical (ophtalmologique, orl, dentaire, orthopédique, orthophonique, psychologique, orthoptique...), adapté aux besoins de l'enfant, est primordial pour sa réussite à l'école. Les enseignants, ou la puéricultrice de la PMI, l'infirmière scolaire, les enseignants du RASED, peuvent être amenés à orienter certaines familles vers ces professionnels.

⇒ **Axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat).**

La directrice met en avant la disponibilité, l'écoute et la stabilité de l'équipe enseignante. L'école connaît bien les familles des élèves et entretient une communication régulière (réunions, rendez-vous individualisé, manifestations). La communication d'informations s'établit par l'intermédiaire du cahier de liaison, l'affichage, les réunions, les conseils d'école.

Le partenariat avec la mairie et la MFR (Maison Familiale et Rurale) de St Barthélémy a été fructueux pour les Temps d'Activités Périscolaires, lors de l'organisation de la semaine sur 9 demi-journées.

Les projets menés en partenariat avec des associations locales, du territoire ou du département, ont été nombreux : fête du livre (bibliothèque municipale), projet BD (bibliothèque de Beaurepaire), visite de l'école de musique de Beaurepaire, de la caserne de pompiers de Beaurepaire, Ecole et cinéma (cinéma l'Oron de Beaurepaire)... Ces projets permettent d'intégrer les parents d'élèves, pour accompagner les élèves, pour apporter leurs connaissances ou pour échanger sur leur profession ou leur activité associative...

Les parents d'élèves s'impliquent également dans les activités pédagogiques en passant les agréments natation et vélo et en accompagnant les classes durant ces activités sportives.

Les représentants de parents d'élèves communiquent également sur des questions d'organisation générale avec les autres parents d'élèves, ont impulsé diverses enquêtes, en particulier celle sur l'organisation de la semaine scolaire, afin que chaque parent puisse s'exprimer.

## **5) Activités pédagogiques programmées pour 2017-2018**

### **a) Sorties – rallyes – projets**

Plusieurs sorties sont programmées durant l'année :

- Sortie PS-MS et GS-CP : « L'abeille gourmande » à St Nicolas de Macherin – 31 mai 2018 – Découverte de la vie des abeilles et le travail de l'apiculteur ;
- Sortie CE1-CE2 : sortie orientée sur l'activité sportive et de nature (Vercors) – Activité permettant la découverte du paysage montagnard, en complémentarité avec les apprentissages de l'année scolaire dernière (découverte du littoral) ;
- Sortie CM1-CM2 : sortie orientée sur un cycle Vélo, avec une sortie à la journée, sur la Via Rhôna.

D'autres activités seront proposées :

- La participation à l'Armistice, le 11 novembre ;
- L'exposition sur « les contes » lors de la fête du livre de la bibliothèque municipale ;
- Les habituels « Rallyes mathématiques » - travail sur des activités ludiques mettant en jeu le travail à plusieurs sur des thèmes mathématiques ;
- Un projet autour du traditionnel jeu du kapla (classes concernées : PS-MS / GS-CP) ;
- Le projet Ecole et cinéma permettant d'enrichir sa culture cinématographique ;
- Un partenariat avec l'AGEDEN sur les économies d'énergie (classe concernée : CM1-CM2) ;
- La découverte de son milieu proche et des déplacements des espèces animales, dans le cadre du projet « Quand la nature se déplace en Bièvre-Valloire », avec la partenariat de l'association Nature Vivante.

### **b) Intervenants**

L'intervention de Valérie Delhomme, en musique (de septembre à février), de Simon Issartel, en handball (mars-avril) a été renouvelée pour cette année scolaire.

### **c) Soutien de la CCTB, du Sou des Ecoles et de la Mairie**

Ce sont des partenaires qui apportent un soutien matériel et financier à l'école :

- la CCTB a équipé toutes les classes de toutes les écoles du territoire en VPI (Vidéo Projecteur Interactif) et gère la maintenance du parc informatique ; à ce jour, après avoir obtenu une subvention d'Etat (à hauteur de 50% du coût du projet), la CCTB continue son soutien en équipant chaque école du territoire de 8 ordinateurs de type « ultra-portable ». Notre école a bénéficié de la 1<sup>ère</sup> vague de dotation à la rentrée 2017. Il est prévu que toutes les écoles du territoire soient dotées au printemps 2018. L'équipe enseignante remercie les élus de la CCTB, ainsi que les deux salariés du service informatique de la CCTB pour leur soutien permettant aux enseignants du territoire et aux élèves de travailler dans de très bonnes conditions matérielles.
- Le Sou des Ecoles, association de parents d'élèves, soutient les projets de sorties scolaires proposés par les enseignants (sortie à la journée, spectacles, goûter de Noël, fête de l'école, classe de découvertes...). Le Sou des Ecoles participe également à l'achat de livres afin de renouveler les documents des bibliothèques de classe. L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles du Sou des Ecoles pour toutes ces activités possibles grâce à eux et qui permettent aux élèves de « sortir de la classe » !
- L'éducation étant un service public national, son organisation et son fonctionnement sont assurés par l'Etat. Au niveau de l'école, c'est donc la commune qui a la charge des écoles publiques de son territoire. La mairie est propriétaire des locaux et assure la construction, l'extension, les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien de l'école. L'organisation de la restauration et de la garderie scolaires relève de la compétence de la commune. La commune gère les personnels non enseignants (ATSEM et personnel de cantine, d'entretien des locaux). C'est le maire qui inscrit les enfants de sa commune dans l'école.

## **6) Temps périscolaires (cantine – garderie)**

Madame Valérie Anglade a été remplacée par Madame Meryl ASTIER, à la rentrée des vacances de Novembre, pour l'accueil, la prise en charge et la surveillance des élèves pendant le temps de cantine.

Les parents d'élèves souhaitent un lavage systématique des mains avant le repas. L'adjointe aux affaires scolaires transmettra à nouveau la consigne au personnel concerné.

L'équipe enseignante informe le conseil d'école que le temps de repas à la cantine est long et que les élèves n'ont que très peu de temps de jeux libres dans la cour, avant de reprendre les cours à 13h20. L'adjointe aux affaires scolaires veillera à ce que le repas de s'éternise pas.

Suite à la réunion d'information de début d'année durant laquelle les enseignantes de CM1-CM2 avaient informé les parents d'élèves du comportement agité de plusieurs élèves en classe, quelques familles souhaiteraient savoir si un climat de classe plus serein est possible maintenant. Les enseignantes concernées n'étant pas présentes lors du conseil d'école, la directrice explique que les enseignantes ont rencontré les parents des élèves concernés et mis en place des « grilles » de comportement pour communiquer plus facilement avec les parents. Elle informe également le conseil que la situation s'est améliorée. Elle invite enfin les familles qui le souhaitent à faire le point avec les maîtresses, de manière individualisée.

## **7) Travaux et aménagements**

L'équipe enseignante remercie la mairie de St Barthélémy pour tous les travaux réalisés cet été par la mairie (carrelage des escaliers extérieurs de l'entrée de l'école, aménagements du mobilier de classes, mise aux normes PMR pour l'accès à la cour, clôture de la cour par un muret et un grillage rigide).

L'équipe enseignante demande plusieurs petits travaux :

- la réparation de la porte du placard à pharmacie ;
- le nettoyage régulier de la cour (feuilles malgré l'élagage des arbres) ;
- la réparation du muret entourant les deux platanes de la cour.
- la réparation du chéneau du bâtiment technique
- l'installation d'un système d'alarme pour les alertes PPMS Attentats/Intrusion
- le réglage des poussoirs des robinets dans les toilettes côté maternelle
- la modification de l'estrade de la classe de GS-CP (arête à arrondir).

La présidente remercie les personnes présentes et clôt la réunion.

Laëtitia PAVEGLIO  
Secrétaire

Estelle DUFFOUR  
Présidente